

gDTC - Demande #2929

Supprimer les anciennes pages d'adhésion, archiver le contenu si nécessaire, mettre en place redirections

02/02/2018 14:52 - Frédéric Couchet

Statut:	Fermé	Début:	02/02/2018
Priorité:	Normale	Echéance:	
Assigné à:	Frédéric Couchet	% réalisé:	100%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			
Description			
Suite à la refonte complète en 2017 du formulaire d'adhésion, les anciennes pages d'adhésions (entreprises, collectivités...) doivent être supprimées au cas où quelqu'un tombe dessus et remplisse le formulaire.			
Si nécessaire, archiver le contenu (argumentaire notamment).			

Historique

#1 - 02/02/2018 14:55 - Frédéric Couchet

Pages supprimées et rien d'intéressant à archiver :

- <https://www.april.org/adhesion-association>
- <https://www.april.org/adhesion-education>
- <https://www.april.org/adhesion-autre>

#2 - 02/02/2018 15:01 - Frédéric Couchet

- Fichier *adhesion-collectivite.png* ajouté

Page <https://www.april.org/adhesion-collectivite> supprimée.

Contenu de la page (en dehors du formulaire d'adhésion lui-même) :

Adhérer à l'April

Les collectivités locales, comme toute entité qui utilise ou développe du logiciel libre, ont intérêt au renforcement et à la protection du modèle du mouvement du logiciel libre. L'April regroupe une diversité unique de 4143 acteurs du logiciel libre (individus, entreprises, associations, collectivités et organisations), rassemblés pour promouvoir et défendre le logiciel libre.

Pour mener au mieux sa mission, l'April a besoin du soutien de tous les citoyens et acteurs économiques ou sociaux soucieux de libertés informatiques. Rejoindre maintenant l'April n'engage pas à être actif dans l'association mais représente un soutien aux valeurs que nous défendons (l'éthique et la philosophie du Logiciel Libre). Adhérer à l'April permet de défendre collectivement un projet de société, d'être éclairé sur les enjeux et évolutions du logiciel libre et d'agir sur les institutions à travers un partenaire incontournable.

et

À quoi sert votre argent

Pour mener ses actions de promotion et défense du logiciel libre, l'April s'appuie, en plus de ses membres actifs, sur une équipe de permanents. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre lettre mensuelle d'information ainsi que nos rapports moraux.

avec l'image https://www.april.org/campagne/images/Analyse_des_depenses_2013.png

Voir la copie écran.

#3 - 02/02/2018 15:08 - Frédéric Couchet

- Fichier *adhesion-entreprise.png* ajouté

Page <https://www.april.org/adhesion-entreprise> supprimée.

Contenu de la page (en dehors du formulaire d'adhésion lui-même) :

Entreprises : pourquoi rejoindre l'April

Adhères pour soutenir le logiciel libre et pour participer activement aux décisions stratégiques qui vous concernent !

Votre structure a besoin de tirer le meilleur parti du logiciel libre et pour défendre ses intérêts elle doit :

exercer une veille permanente pour se tenir informée des opportunités et des menaces ;
constituer et entretenir des réseaux relationnels institutionnels ;
être éclairée sur les contextes juridiques et stratégiques ;
contribuer à la défense de l'informatique libre face aux acteurs qui lui sont hostiles ;
mieux faire connaître et valoriser son action.

April est au coeur des grandes évolutions du logiciel libre. Adhérer à April permet :

de promouvoir et défendre le logiciel libre ;
de défendre collectivement un projet de société ;
de s'investir activement dans la vie de l'association à travers ses groupes de travail et ses actions ;
d'être informé régulièrement des événements logiciel libre ;
d'agir sur les institutions à travers un partenaire incontournable ; de financer ou co-financer des actions stratégiques.

et

À quoi sert votre argent

Pour mener ses actions de promotion et défense du logiciel libre, l'April s'appuie, en plus de ses membres actifs, sur une équipe de permanents. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre lettre mensuelle d'information ainsi que nos rapports moraux.

avec l'image https://www.april.org/campagne/images/Analyse_des_depenses_2013.png

Voir la copie écran.

#4 - 02/02/2018 15:19 - Frédéric Couchet

J'ai ajouté des redirect dans le fichier .htaccess du Drupal pour que les liens renvoient désormais sur la page d'adhésion :

<https://www.april.org/adhesion-entreprise> -> <https://www.april.org/adherer>
<https://www.april.org/adhesion-collectivite> -> <https://www.april.org/adherer>
<https://www.april.org/adhesion-association> -> <https://www.april.org/adherer>
<https://www.april.org/adhesion-education> -> <https://www.april.org/adherer>
<https://www.april.org/adhesion-autre> -> <https://www.april.org/adherer>

#5 - 02/02/2018 15:27 - Frédéric Couchet

- Statut changé de Nouveau à Fermé

- % réalisé changé de 0 à 100

#6 - 02/02/2018 15:32 - Frédéric Couchet

- Sujet changé de Supprimer les anciennes pages d'adhésion et archiver le contenu si nécessaire à Supprimer les anciennes pages d'adhésion, archiver le contenu si nécessaire, mettre en place redirections

#7 - 05/03/2018 20:35 - Frédéric Couchet

- Statut changé de Fermé à En cours de traitement

#8 - 05/03/2018 20:38 - Frédéric Couchet

Le CGI de l'ancien formulaire d'adhésion `adhesion.cgi` était appelé par le site de la dernière campagne d'adhésion : <http://april.org/campagne/>

J'ai modifié la page pour que le « j'adhère » renvoie sur <https://april.org/adherer>

et j'ai mis dans le fichier <http://april.org/campagne/www.april.org.conf> un RewriteRule pour que `/campagne/adhesion.html` renvoie sur <https://www.april.org/adherer>

#9 - 05/03/2018 20:39 - Frédéric Couchet

- Statut changé de *En cours de traitement* à *Fermé*

Fichiers

adhesion-collectivite.png	216 ko	02/02/2018	Frédéric Couchet
adhesion-entreprise.png	185 ko	02/02/2018	Frédéric Couchet